

**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**13 décembre 2019
8 h 30 à 12 h 30**

Salle 029
Centre administratif
CS du Chemin-du-Roy
1515, rue Sainte-Marguerite
Trois-Rivières

Présences : M. Normand Lacasse, président, CS des Découvreurs
M. Richard Coulombe, 1^{er} vice-président, CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles
M^{me} Yanik Arbour, 2^e vice-présidente, CS de Saint-Hyacinthe
M. Alexandre Marion, trésorier, CS des Monts-et-Marées
M^{me} Nicole Breault, administratrice, CS Marie-Victorin
M. Nick St-Pierre, administrateur, CS du Pays-des-Bleuets
M^{me} Luce Quévillon, administratrice, CS de Pierre Neveu
M^{me} Geneviève Bourdeau, directrice générale
M^{me} Hélène Leduc, agente de développement FP-FBE, TRÉAQ
M^{me} Geneviève Talbot, agente de développement FGA et responsable des communications, TRÉAQ

Absences :

68,01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (DÉCISION)

Résolution 68-01-430

*Il est proposé par M. Alexandre Marion,
appuyé par M. Richard Coulombe,
que l'ordre du jour soit adopté tel quel.*

68,02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 NOVEMBRE 2019 (DÉCISION)

Au point 67.03, ajouter le mot « notamment » à la phrase suivante :

Au point 65.03 du procès-verbal du 20 septembre, à propos des sommes versées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) aux commissions scolaires qui développent **notamment** des modèles duals...

La résolution no 67-04-419 doit être modifiée pour reprendre le même montant que dans le texte du point, c'est-à-dire 17 881,85 \$: 67.04.3 : États des revenus du colloque 2029 à partager avec l'AQCS (Décision).

Résolution 68-02-431

*Il est proposé par Mme Nicole Breault,
appuyé par M. Nick Saint-Pierre,
que le procès-verbal du 7 novembre soit adopté
avec les modifications demandées.*

68,03 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 7 NOVEMBRE 2019

Les suivis sont traités à partir du document Conseil d'administration de la TRÉAQ-suivis aux rencontres.

Au point 65.05.2, Mme Geneviève Bourdeau a communiqué avec l'une des deux CS n'ayant pas adhéré à ce jour pour un suivi relativement à l'adhésion 2019-2020. Advenant une éventuelle adhésion de celle-ci, elle pourrait obtenir des frais d'adhésion réduits de 33 % (CS anglophone) et proportionnels au nombre de mois restants. Il est demandé un suivi au prochain CA quant aux CS ayant bénéficié du rabais attribué aux CS anglophones. Il est demandé à Mme Bourdeau d'offrir l'équivalent auprès de l'autre CS n'ayant pas adhéré pour le moment. **(suivi)**.

Au point 65.08, Mme Geneviève Bourdeau a communiqué avec Mme Isabelle Lemire, représentante des régions Laval, Laurentides et Lanaudière pour savoir s'ils sont intéressés à nous recevoir lors de la tournée des régions au printemps 2020. La rencontre a plutôt été fixée au 4 novembre 2020, à l'Hôtel du Mont-Gabriel, à Sainte-Adèle. La formule sera différente puisque ce sera lors d'une journée régionale de tous les gestionnaires de centres que la TRÉAQ sera invitée à contribuer sous une forme à convenir avec le comité organisateur. Cinq représentants de la TRÉAQ seront requis pour cette journée (3 membres de la permanence et 2 membres du CA). On demande s'il sera possible pour la TRÉAQ de tenir un kiosque d'information lors de cette journée. Mme Bourdeau vérifiera. **(suivi)**

Au printemps 2020, c'est la région de l'Outaouais qui recevra la TRÉAQ. Mme Élise Lacroix, représentante au comité de coordination, collaborera à l'organisation de cette rencontre. Mme Luce Quévillon et M. Alexandre Marion seront les membres du CA présents le 26 mars 2020, en Outaouais. Au besoin, M. Richard Coulombe pourrait remplacer un membre ou se joindre à l'équipe.

Au point, 67.05.5, Cadres d'évaluation en FP : la proposition du comité de travail a été déposée à M. Jean-Sébastien Drapeau le 22 novembre. Deux modifications ont été demandées par le MEES :

1. Une seule commission scolaire sera responsable de travailler à l'élaboration d'un cadre d'évaluation et non deux;
2. Les responsables de secteurs seront retirés de certaines tâches.

Le processus reste à finaliser avec M. François Vézina-Roy. Mme Hélène Leduc sera chargée de projet. Il faudra trouver un-e coordonnateur-riche et aussi composer une équipe de spécialistes de contenu. **(suivi)**

68,04 CORRESPONDANCES ET ENVOIS RÉSEAU

M. Normand Lacasse rappelle aux membres qu'ils peuvent prendre connaissance de la correspondance par eux-mêmes dans le dossier du CA.

68,05 FINANCES :

68.05.1 ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 OCTOBRE 2019 (INFORMATION)

M. Alexandre Marion présente l'état des revenus des dépenses. Il explique plus précisément la forme du fichier EXCEL (colonne « total » versus colonne « budget prévisionnel »).

Compte tenu de la situation financière présentée et des besoins, les membres du CA souhaitent que l'on réfléchisse à une façon de bonifier les services à nos membres, par exemple par l'ajout d'une ressource dans l'équipe permanente. **(suivi)**

68.05.2 ÉTAT DES REVENUS DU COLLOQUE 2019 À PARTAGER AVEC L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CADRES SCOLAIRES (AQCS) (DÉCISION)

La résolution prise le 7 novembre doit être modifiée par celle-ci étant donné une légère correction apportée par la technicienne en administration, Mme Valérie Gagné.

Résolution 68-05-432

*Il est proposé par M. Nick Saint-Pierre,
appuyé par Mme Yanik Arbour,
qu'un montant de 17 911,77 \$
soit versé à l'AQCS conformément à l'entente conclue
entre les deux organisations partenaires du colloque.*

68.05.3 ÉTAT DE SITUATION CONCERNANT LE CONTRAT DE SERVICE AVEC LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) RELATIF À L'IMPLANTATION DES NOUVEAUX PROGRAMMES EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (FGA) (INFORMATION)

Le projet d'entente a été reçu. Elle sera valide pour une durée d'un peu moins de trois ans, soit du 1^{er} novembre 2019 au 31 mars 2022. Au total, elle se chiffre à 250 000 \$ de subventions. La TRÉAQ recevra 150 000 \$ à la signature et cette somme servira à couvrir les coûts de la poursuite du soutien les réseaux francophones et anglophones de même que l'ajout de services pour les organisations autochtones. Elle recevra ensuite 50 000 \$ par année afin de poursuivre majoritairement le soutien aux organisations scolaires autochtones.

68.05.3.1 Offre de service pour les organisations scolaires autochtones (INFORMATION)

Mme Geneviève Bourdeau et Mme Geneviève Talbot ont rencontré Mme Rola Hérou du Conseil des premières nations (CSPN). Cette dernière a désigné Mme Diane Labelle pour faire partie de l'Équipe-choc organisationnelle et particulièrement desservir les organisations scolaires autochtones. Une rencontre de « coaching » est prévue entre Mme Carole Voisine et Mme Diane Labelle les 20 et 21 janvier prochains.

Un contrat sera signé entre le Conseil des premières nations et la TRÉAQ afin d'encadrer le prêt de ressource de Mme Diane Labelle. Une clause concernant la traduction du document promotionnel est prévue.

Une rencontre de la Table des organisations scolaires autochtones du Québec est prévue le 29 janvier 2020. M. Martin Adam, représentant au comité de coordination, sera présent. Il pourra expliquer et promouvoir l'offre de services de l'Équipe-choc organisationnelle et introduire Mme Diane Labelle comme la personne-ressource désignée pour eux.

M. Daniel Boudrias, représentant au comité de coordination, a également accepté d'offrir des services de soutien aux commissions scolaires dans le cadre de leur offre de services en francisation. Comme il possède une bonne expertise dans ce domaine et qu'il soutenait déjà plusieurs commissions scolaires de manière informelle, il accepte de le faire plus formellement pour la TRÉAQ. Les membres du CA souhaitent que son mandat soit davantage encadré, car ils anticipent une forte demande du réseau lorsque la promotion sera annoncée. **(suivi)**

68.05.3.2 Tournage de capsules vidéo (INFORMATION)

L'Équipe-choc organisationnelle prévoit tourner onze capsules vidéo en 2020. Ce mandat est un des objectifs de l'entente avec le MEES :

- Pérennisation de l'offre de services déployée en enregistrant et en diffusant des capsules d'information sur les principales thématiques liées à l'implantation du renouveau pédagogique.

Le tournage, le montage, la réalisation de ces capsules seront effectués par l'équipe de Carole Voisine de la commission scolaire du Lac-Saint-Jean. Un premier démo nous a été envoyé afin de nous assurer de la qualité et de la conformité à l'image de la TRÉAQ.

68.05.4 PROJET DE RENOUELEMENT DE L'ENTENTE FP-FGA-FBE AVEC LE MEES (DÉCISION)

M. Normand Lacasse présente le document qui sera remis à Jean-Sébastien Drapeau le 17 décembre sous forme d'offre de service (**suivi**).

Certains dossiers ont des ajouts par rapport à l'entente précédente : modèle de financement, formation à distance (FAD). Les membres du CA se questionnent sur le rôle à prendre par la TRÉAQ dans le dossier de la FAD. La mise en place d'un nouveau comité de travail TRÉAQ est proposée pour réfléchir avec le réseau et nos membres sur les orientations à prendre dans ce dossier. L'élaboration d'une plateforme commune développée par le réseau des CFGA pourrait y être abordée.

Les membres du CA demandent que nous renforçons le rôle que la TRÉAQ pourrait prendre dans le dossier francisation en FGA. Ils souhaitent que nous en fassions un moyen plutôt que de simples actions. Ils proposent que la TRÉAQ devienne un facilitateur entre les différents ministères et partenaires impliqués dans ce dossier.

Ces ajouts à l'entente : financement, FAD et francisation en FGA nécessiteraient possiblement l'embauche d'une nouvelle ressource professionnelle à la TRÉAQ.

En parallèle, Mme Geneviève Bourdeau prépare une proposition financière pour cette nouvelle offre de services. Les membres du CA lui rappellent, notamment, d'indexer les frais de fonctionnement de la TRÉAQ. (**suivi**)

Résolution 68-05-433

*Il est proposé par M. Richard Colombe,
appuyé par Mme Yanik Arbour,
que le projet d'offre de service FP-FGA-FBE pour le MEES soit adopté
avec les demandes de modifications et d'ajouts demandés
et mandate la direction générale de terminer le montage financier relatif à ce projet.*

68.05.5 ADHÉSION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DU LITTORAL (DÉCISION)

Ce point a été traité au point 68.03 Suivis au procès-verbal du 7 novembre 2019. Aucune décision n'est nécessaire.

68,06 ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ÉQUIPE

68.06.1 INFORMATION DES COMITÉS (INFORMATION)

Les membres du CA transmettent les informations concernant leur représentation à différentes instances.

- ◆ **Ajustement au Plan d'action du comité formation de base en entreprise (FBE) -francisation (INFORMATION)**

Mme Yanik Arbour explique que des ajustements au plan d'action du comité seront apportés en ce qui a trait au positionnement du comité auprès du MEES et des partenaires. De plus, le comité se penchera sur les actions de promotion en lien avec la FBE et la francisation en entreprise.

- **Lettre officielle au MEES (DÉCISION)**

Une situation fâcheuse étant arrivée lors d'un webinaire sur la FBE et la francisation en entreprise, Mme Yanik Arbour de même que Mme Geneviève Bourdeau considèrent qu'une opération de « sensibilisation » est de mise avec le MEES. Mme Bourdeau communiquera d'abord avec Mme Josée Mercier et par la suite, avec Mme Marie-Josée Quin pour réitérer le souhait de la TRÉAQ d'être considérée comme un partenaire en amont du réseau. **(suivi)**

Au besoin une lettre officielle sera éventuellement envoyée au MEES. Aucune décision n'est nécessaire.

68.06.2 APPEL D'OFFRES POUR UNE FIRME EN ÉVÉNEMENTIEL POUR LE COLLOQUE 2021 ET LES SUIVANTS (DÉCISION)

Les firmes avaient jusqu'au 13 décembre 16 h pour transmettre leur soumission. Cinq firmes se sont dites intéressées. Le comité de sélection a produit une grille d'évaluation et se réunira le 9 janvier afin de faire leur choix. Le budget exigé par les firmes fait partie des critères de sélection et le comité colloque recommande au CA qu'au-delà de 45 000 \$, les soumissions soient automatiquement rejetées du processus de sélection.

En janvier prochain, la directrice générale et le président rencontrent les représentants de l'AQCS pour traiter du renouvellement de l'entente pour l'organisation des colloques à venir. Mme Geneviève Bourdeau informe les membres qu'elle poursuit son analyse relativement à la somme de 28 500 \$ à titre de profits conservés à priori par la TRÉAQ. Les membres échangent quant à l'importance de maintenir cette façon de faire pour les prochaines années. Le trésorier soulève aussi l'importance que la prise de risque qu'assume la TRÉAQ, en étant la seule signataire du contrat avec la firme en événementielle engagée, devrait être considérée financièrement dans la redistribution des profits du colloque, en faveur de la TRÉAQ. **(suivi)**

Résolution 68-06-434

*Il est proposé par M. Alexandre Marion,
appuyé par M. Nick Saint-Pierre,
qu'au-delà d'un budget de 45 000 \$/an annoncé,
le dossier de la firme soumissionnaire soit automatiquement rejeté.*

68.06.3 DÉVELOPPEMENT D'OUTILS DE SUIVIS (INFORMATION)

L'équipe permanente réfléchit actuellement à un format de document permettant de rassembler tous les enjeux importants du réseau facilitant ainsi les représentations des membres du CA et de la direction générale lors de rencontres avec les instances

officielles et les suivis à faire lors de réunions avec le comité de coordination ou autres partenaires de la TRÉAQ. **(suivi)**

68.06.4 CONVERGENCES POUR LA FGA PAR L'INSTITUT DE COOPÉRATION POUR L'ÉDUCATION DES ADULTES (ICÉA) (DÉCISION)

Le 21 novembre, l'ICÉA tenait une journée de discussion sur la FGA. Mme Geneviève Talbot y était pour la TRÉAQ. En matinée, les participants avaient à définir les sujets que devrait aborder un deuxième forum sur la FGA préparé par l'ICÉA. En après-midi, les effets du projet de loi 40 sur la FGA ont été abordés.

Un premier forum Convergences FGA, organisé par l'ICÉA, avait eu lieu en 2015. Environ 80 personnes y avaient pris part, dont M. Richard Coulombe pour la TRÉAQ. Cet événement devait avoir une suite. L'ICÉA souhaite organiser la seconde édition en 2020 et aimerait que cet événement mobilisateur rassemble différents acteurs de la FGA (FCSQ, TRÉAQ, syndicats, universités, etc.). La TRÉAQ est invitée à participer à une rencontre en janvier 2020 pour discuter de la formule que pourrait prendre cet événement et de notre implication. Les grands thèmes qui devraient être traités lors de ce forum seraient :

- le financement de la FGA, en réponse aux besoins;
- la vision de la réussite éducative en FGA;
- La coordination/Leadership entre les différents ministères impliqués;
- La formation des enseignants en FGA.

M. Richard Coulombe souhaite participer à la rencontre de planification de janvier avec Mme Geneviève Talbot, agente de développement. Le conseil d'administration souhaite qu'on s'assure que les créneaux proposés lors de cet événement ne soient pas les mêmes que ceux traités lors de notre colloque conjoint afin de ne pas dédoubler les canaux de communication. **(suivi)**

Résolution 68-06-435

*Il est proposé par Mme Nicole Breault,
appuyé par M. Richard Coulombe,
que la TRÉAQ soit représentée au sein d'une deuxième édition d'un Forum
Convergences FGA, organisé par l'ICÉA.*

68.06.5 RÉFÉRENCES DE GESTIONNAIRES RETRAITÉS FGA/FORMATION PROFESSIONNELLE (FP) (INFORMATION)

L'équipe permanente demande aux membres du CA de lui transmettre des noms de personnes en référence (ex. : gestionnaires à la retraite) avec leur spécialité et une petite biographie professionnelle. Plusieurs mandats à venir nécessitent que nous sollicitons des ressources expertes dans le réseau (financement FP, évaluation en FP, FAD, francisation, implantation des programmes en FGA, etc.) et les recommandations sont les bienvenues. Mme Geneviève Bourdeau recevra les noms en références. **(suivi)**

68,07 COMMUNICATIONS :

68.07.1 ONGLET RECHERCHE ET PUBLICATIONS (SITE WEB) (INFORMATION)

Mme Geneviève Talbot informe les membres du CA que l'onglet « recherche et publications » de notre site WEB est consacré à la diffusion d'avis, de mémoires écrits par la TRÉAQ, de recherches faites en partenariat (exemple : la recherche-action de Nadia Rousseau sur les Services éducatifs complémentaires en FP) ou pour des recherches nationales ou mondiales éprouvées (ex. : rapports du Conseil supérieur de l'éducation, PEICA, Politiques gouvernementales, etc.). Comme nous n'avons pas de comité de lecture scientifique, au même titre qu'une université, nous ne pouvons pas nous engager à diffuser tous les textes scientifiques qu'on nous achemine.

68.07.2 PROMOTION POUR LE SOUTIEN AU RÉSEAU FGA-FBE (INFORMATION)

Une campagne de promotion sera lancée en janvier afin de promouvoir l'offre de services de l'Équipe-choc organisationnelle et de relancer l'offre de services pour le soutien au réseau en FBE. Également, il est suggéré que des crayons et des tablettes de notes à l'effigie de la TRÉAQ soient remis aux ressources externes, comme Carole Voisine et M. Mario Dumais, afin qu'ils en remettent lors de leurs rencontres avec les gestionnaires ou les agents de développement.

68.07.3 ÉTAT DES COMMUNICATIONS DIFFUSÉES (INFORMATION)

Mme Geneviève Talbot présente le document qui fait état de toutes les communications diffusées dans l'ensemble des plateformes web depuis le 7 novembre.

68,08 ACTIVITÉS DE LA PRÉSIDENTE

M. Normand Lacasse présente les activités auxquelles il a participé.

68,09 ACTIVITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Mme Geneviève Bourdeau présente les activités auxquelles elle a participé.

68,10 DIVERS

68.10.1 DON D'UN ORDINATEUR PORTABLE (DÉCISION)

Il est suggéré que l'ordinateur portable désuet de Valérie Gagné soit donné à l'organisme *Ordinateur pour les écoles du Québec* (OPEQ) qui est partenaire de notre colloque conjoint annuel. Les membres du CA souhaitent qu'on l'on fasse de même pour les prochains dons d'outils informatiques.

*Il est proposé par M. Alexandre Marion,
appuyé par M. Richard Coulombe,
que l'ordinateur portable désuet de la TRÉAQ
et les suivants, s'il y a lieu, soient remis à l'OPEQ.*

68,11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

*Il est proposé par Mme Luce Quévillon,
appuyé par Mme Nicole Breault,
que l'assemblée soit levée.*



M. Normand Lacasse
Président



M^{me} Geneviève Bourdeau
Directrice générale